

L'UNION

Force de la France

Il est des conceptions des choses qui sont bien dangereuses. Celle, par exemple, qui laisserait supposer à nos compatriotes qu'une opération de débarquement anglo-américain sur nos côtes s'effectuerait sans heurts ni difficultés, peut sans doute compter parmi les plus novices de l'heure actuelle.

Il y a bien longtemps que le gouvernement français a montré le grave danger que présenteraient pour le pays des opérations de guerre sur le sol national. Croire que l'invasion se traduirait par une promenade militaire, un parade fleurie, un simple défilé au son des fanfares triomphantes, est, évidemment, du domaine de la déraison. La vérité, c'est que l'assailant — les cruels bombardements actuels l'attestent déjà — ne négligera rien pour atteindre ses buts qu'il se sera fixés. Et peu lui importeront les destructions des villes, les dévastations des hameaux et des campagnes, les souffrances des populations civiles, chassées de chez elles par le combat, et menacées de famine par la rupture des communications. Soyons-en sûrs. La pitié n'interviendra pas lorsqu'il s'agira de conquérir tel pont ou telle gare d'importance stratégique. La vérité, aussi, c'est que les troupes d'occupation défendront pied à pied leurs positions ; et la bataille sera terrible.

L'exemple de l'Italie, où les destructions s'accroissent et où le malheur s'étend, est, hélas ! la triste préfiguration de ce qui pourrait se passer en France. Et les radios étrangères, celles de la dissidence, ne dissimulent plus aujourd'hui que la France verrait en cette occurrence s'accroître tragiquement sa souffrance.

Que pouvons-nous faire ? Dépend-il de nous que le débarquement dont on parle tant se produise ou n'ait pas lieu ? Evidemment, non.

Ce qui est en notre pouvoir est de mettre en œuvre, dès à présent, les moyens d'atténuer les terribles souffrances que provoquerait un débarquement. C'est l'éviter — et chacun de nous a un rôle à jouer — que la tentative d'invasion voie se développer parallèlement une tentative de révolution, qui ajouterait aux horreurs de la guerre étrangère celles, plus tragiques encore, de la guerre civile.

Bannissons les querelles et n'oublions pas que, en ces heures critiques, l'union des Français doit être la plus grande force de la France.

ABONNEMENTS
Prix unique :
Un an... 50 francs
Téléphone 5
C/o. P. Limoges 267.19

L'INDÉPENDANT

Direction et Administration : 108, rue Neuve-d'Argenson

ANNONCES
la ligne
Chronique locale 5 fr.
Annonces classées 4
— judiciaires 6
— commerciales 3 50

D'une semaine... à l'autre

— Dimanche 14 mai, le Maréchal a visité Rouen, où la population lui a fait un accueil enthousiaste. Il a déposé une gerbe de fleurs sur la dalle qui marque l'emplacement où fut brûlée Jeanne d'Arc et a assisté ensuite à une messe à l'église Saint-Ouen.

— Samedi 13 mai, à 10 h. 10, a eu lieu une nouvelle agression aérienne contre Bergerac. On compte parmi la population civile : 6 morts, 15 blessés hospitalisés, 6 blessés légers. Des dégâts importants ont été causés aux maisons d'habitation.

Le maréchal Pétain a reçu, en zone nord, en présence de M. de Brinon, S. E. M. Abetz, ambassadeur d'Allemagne, qui avait tenu à lui rendre visite.

— Le maréchal Tchang-Kai-Chek demande d'urgence au président Roosevelt une aide efficace contre l'avance japonaise.

— Le lieu où le chef de l'Etat est entré, le 25 avril, dans le département de la Seine est dénommé le « carrefour du Maréchal ».

— Le Sénat américain a approuvé un amendement à la loi prêt-bail qui restreint les pouvoirs du président Roosevelt.

— L'amiral Derrien, dont l'ex-général d'aviation Weiss avait demandé la condamnation à mort, a été condamné à la détention perpétuelle par le tribunal illégal d'Alger. Il a refusé de signer son pourvoi en cassation.

— Prenant la parole devant des anciens combattants de la Phalange, le général Franco dénonce l'ampleur du péril communiste.

— En plein Paris, à 13 heures, par une prompte intervention, la milice française met fin aux agissements d'une bande de dangereux escrocs.

— Le bilan des dernières agressions anglo-américaines s'allonge : on compte 160 morts à Epinal et 200 à Lille et ses environs.

— Le général Clark, commandant en chef de la 5^e armée est allé secrètement aux Etats-Unis, où il a conféré longuement avec le président Roosevelt.

— La Suède vient d'envoyer, pour les enfants de France, dix tonnes de lait en poudre. Le précieux chargement est arrivé à Vichy.

— Sur le front de l'Italie du Sud, les Anglo-Américains ont déclenché une nouvelle offensive ; les combats croissent en violence.

— Le gouvernement britannique n'a pas l'intention de revenir à l'étalon-or.

— M. Meunier, directeur des établissements « Cérés », qui avait licencié du personnel sans en référer au Comité social de l'entreprise, a été interné.

— La France a célébré dimanche la fête de Jeanne d'Arc. A Vichy, après la cérémonie des couleurs, une messe solennelle a été célébrée en présence des représentants du Maréchal, du président Laval, du Corps diplomatique et des membres du Gouvernement.

— M. Philippe Henriot a prononcé dimanche, à Lyon, un discours dans lequel il a déclaré que la leçon de Jeanne d'Arc est une leçon d'unité française et qu'il est grand temps que se fasse l'union de tous les Français.

— A Angers, l'athlète Lapointe a battu le record de France du saut en hauteur, avec 1 m. 96. Le record était détenu, depuis 1923, par Pierre Lewden, avec 1 m.

— Les auteurs de l'attentat commis dans un cinéma de Toulouse étaient au nombre des victimes ; un seul a survécu à ses blessures.

— Par suite des bombardements, 100.000 colis destinés aux prisonniers ont été détruits ou fortement détériorés à Valenciennes et 40.000 à Lille.

— Le Maréchal de France, chef de l'Etat, a reçu, le 15 mai, M. Pierre Laval, chef du Gouvernement, et M. Arne de Bobrik, ministre de Hongrie.

— La tentative de grève communiste qui devait avoir lieu au Portugal les 8 et 9 mai, a été déjouée par le gouvernement Salazar.

— A Douai, cinq pillours de décombres sont condamnés. L'un à mort, les autres à un total de 37 ans de travaux forcés et de 40 ans de réclusion.

— MM. Desée, président du Comité central du ravitaillement des boissons ; l'intendant Charron, directeur général ; Bertrand, ancien directeur, et Saignes, président du Syndicat du commerce en gros des vins de l'arrondissement de Narbonne, ont été arrêtés la semaine dernière.

— Le général Tojo, premier ministre japonais, a affirmé à nouveau, dans un discours, la résolution du Japon de lutter jusqu'à la victoire.

— Près de Villeneuve-sur-Lot, un violent engagement a eu lieu entre des miliciens et des bandits armés. Trois de ces derniers furent tués et deux furent capturés.

— Dans une lettre aux Recteurs, M. Abel Bonnard exalte la belle conduite d'élèves-maitres lors des derniers bombardements, en particulier à Rouen et à Lyon.

Le RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

Nouveau barème d'équivalence des articles textiles.
— L'évolution survenue dans les conditions de la production textile a entraîné, pour le barème d'équivalence, un aménagement qui se traduit essentiellement par une simplification :

1. Un article déterminé n'aura plus qu'une seule équivalence, qu'il contiennent de la laine ou qu'il n'en contiennent pas

2. Chaque rubrique ne comporte plus qu'une équivalence, alors qu'auparavant deux catégories avaient été prévues pour beaucoup d'articles, suivant le poids qu'ils préentaient. C'est ainsi qu'une seule rubrique « pantalon ou culotte longue » englobe à la fois les pantalons de ville, de ski ou de golf, les culottes de cheval ou de chasse.

3. Certaines désignations devenues superflues ont été éliminées, les variantes d'un même article se trouvant désormais bloquées sous la même appellation générique.

Voici les nouvelles équivalences de quelques articles courants :

Costume ville trois pièces 139 points au lieu de 155 ; pardesous ville, 174 points au lieu de 233 ; chemise de jour, 18 points au lieu de 16 ou 23 ; robe légère, 33 points au lieu de 20 et 30 ; robe lourde, 49 points au lieu de 45 ; culotte indéissimilable, 3 points au lieu de 6 ; costume deux pièces pour enfant de moins de trois ans, 16 points au lieu de 18 et 25 ; barbotteuse tricot, 5 points au lieu de 7.

Il est rappelé que les étiquettes des détaillants et les factures des grossistes doivent mentionner l'équivalence des articles.

Nouveau mode de répartition de certains tissus.
— Une récente décision du Répartiteur des textiles soumet à un mode spécial de distribution contre licences de transfert, et sans remise de points ni de chèques points, les tissus suivants : toile tailleur et tissus pour casquettes, cravates, corsets, soutien-gorge et parapluies.

La mesure a pour but de réserver le bénéfice exclusif de ces tissus à leurs utilisateurs, industriels de l'habillement, et de simplifier les transactions.

Aux producteurs de semences de céréales.
— Direction des Services agricoles communiqué :

Une coopérative de producteurs de semences de céréales vient d'être créée dans le département de la Dordogne.

Les agriculteurs qui désireraient faire contrôler leurs cultures et les vendre comme semences par l'intermédiaire de la coopérative devront adhérer à cette dernière.

Pour tous renseignements, s'adresser au président de la Coopérative des producteurs de semences de la Dordogne, 1, rue Siray, à Périgueux.

Le Directeur des Services agricoles : G. GORY.

Chronique Locale

DUO D'AMOUR

— Vous le savez, chérie, combien je vous aime, combien mon amour est pur et sincère; nous sommes fiancés depuis bientôt deux mois et vous ne m'avez pas encore permis de m'approcher bien près de vous; laissez-moi prendre ce premier baiser!

— ...
— Vous ne me répondez pas! Mon audace vous effarouche peut-être. Mais songez que dans peu de temps vous allez être ma femme, alors laissez-moi vous prendre dans mes bras.

— ...
— Votre mutisme me désespère. Ne sentez-vous pas, chérie, toute ma souffrance de vous voir si lointaine. J'ai tant de mots d'amour pourtant qui me brûlent les lèvres; pour vous les murmurer, laissez-moi prendre votre main, laissez-moi prendre quelque chose.

— Eh! bien, puisque vous insistez, mon ami, prenez-moi...

— Ah! Enfin!
— Oui, prenez-moi... des billets de la Tombola du Livret de Caisse d'Épargne du Prisonnier.

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marie-Antoinette Placier, avec M. Roger Mestrot, l'excellent équipier du Sport Nautique de Bergerac, fils de notre sympathique ami M. Jean Mestrot, menuisier, de la rue du Petit-Sol.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi 1^{er} juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux et nos félicitations sincères à leurs familles.

— Nous sommes également heureux d'apprendre le mariage de M. Henri Guittard, de la police de Bergerac, avec Mlle Léonie Mons, de Reygades (Corrèze).

La bénédiction leur sera donnée en l'église de Reygades, le samedi 20 mai, à 11 heures.

Nous leur adressons, à cette occasion, nos plus sincères souhaits de bonheur.

Nécrologie. — Dans la nuit de vendredi à samedi est décédée, au faubourg de la Madeleine, Mme veuve Arnaud Raymond.

Cette vieille figure faubourienne s'est éteinte, après une courte maladie, à l'âge de 85 ans.

Toute sa vie a été passée au service du travail. Elle était serviable, accueillante, aimable pour tous.

Dans toutes les fêtes de famille, sa présence à la cuisine faisait non seulement le bonheur des convives, mais aussi la joie des enfants.

En écrivant ces lignes nous évoquons notre jeunesse, nous nous rappelons nos cris d'allégresse lorsque venait à la maison la « Nounou », comme nous aimions à l'appeler. Que de souvenirs cela représente! C'était la belle époque!

Absent de Bergerac, parmi nos regrets figure celui de n'avoir pu embrasser sur son lit de mort cette honnête et brave personne.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 16 mai, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

En cette triste circonstance, nous adressons à Mme Léonie Mezié, à Mme Etienne Baynaud, ses filles; à Mlle Solma Chanceaulme, sa sœur; à Mlle Louise Chanceaulme, sa nièce, et à leur famille, nos sentiments de condoléances émuës et attristées,

Distribution des titres d'alimentation valables pour le mois de Juin 1944. — Mêmes conditions d'exécution que celles adoptées pour la précédente distribution. (Consulter les avis au public, concernant le mois de mai, affichés à la Mairie)

Nous recommandons instamment aux consommateurs :

1° De présenter leurs cartes aux jours fixés. (Les retardataires subiront les pénalités prévues.)

2° De ne pas oublier les pièces permettant d'identifier chaque consommateur. (Elles seront rigoureusement exigées.)

Les titres d'alimentation seront distribués à la Mairie, à partir de vendredi 19 mai, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, aux chefs de famille (parents et domestiques vivant à leur foyer) dont le nom commence par :

A et Ba : Vendredi 19 mai.
Ba à By et Poudrerie nationale : Samedi 20.

C : Lundi 22

D : Mardi 23

E à H : Mercredi 24

I à L : Jeudi 25

M à O : Vendredi 26

P à R : Samedi 27

S à Z : Mardi 30

Retardataires : Mercredi 31.

Du 1^{er} au 5 juin inclus, distribution suspendue.

Vérifiez les titres reçus en présence des agents distributeurs (pain, denrées diverses, viande). Aucune réclamation ultérieure ne sera admise. Tickets à détacher : Numéros 6 et 7 de juin.

Familles nombreuses. Consommateurs résidant hors de la commune, remplissent les conditions requises pour bénéficier des titres à suppléments régionaux, régimes et suppléments : Prescriptions identiques à celles du mois précédent.

Cultivateurs : Ils devront se présenter au bureau n° 8 (services agricoles), munis de leur numéro de culture, avant de prendre leurs titres d'alimentation (déclaration mensuelle de cheptel).

Textiles : Aux mêmes dates et dans le même ordre alphabétique se fera la distribution des intercalaires textiles, Catégories E et J. Consulter les affiches renseignant à ce sujet.

Transports routiers. — Service de répartition du fret — Le bureau du Service de répartition du fret du Groupement départemental des transports routiers, précédemment à la Mairie de Bergerac, est transféré aux Ponts-et-Chaussées, 26, rue du Professeur-Pozzi, à Bergerac.

Nous rappelons que ce service est mis gratuitement à la disposition des usagers et des transporteurs pour procurer aux uns le camion qui leur est nécessaire, et aux autres le complément de fret pour leurs transports.

Le Directeur du G.D.T.R. : R. VIGNON.

Aéro-Club de Bergerac. — Les cours de modèles réduits de l'Aéro-Club de Bergerac, momentanément interrompus, ont repris dans la nouvelle salle de la rue du Pont. Une permanence est ouverte le jeudi après-midi et le dimanche matin.

Les jeunes gens intéressés par le modèle réduit, sont cordialement invités à se faire inscrire au plus tôt. Ils bénéficieront de l'expérience de moniteurs qualifiés et d'une installation spécialement prévue pour l'étude et la construction.

Jeunes modelistes, ne perdez pas votre temps en construisant isolément. Groupez-vous autour des anciens de l'Aéro-Club de Bergerac.

Abus de confiance. — Le nommé Gambert Joseph, 36 ans, domicilié rue Marionnet, à Bergerac, se disant marchand de bois, se faisait remettre des avances sur des livraisons qu'il savait ne pouvoir effectuer. Alerté, la police de Bergerac appréhenda notre faux marchand et le déféra au parquet le 16 mai.

Trouvailles. — Il a été trouvé :

Une montre pour homme, par Mme Razat Maris, Bar des Travailleurs, rue des Frères.

Un dessus de voiture enfant par M. Dupuy Jean, quai de l'Alba, remis à sa propriétaire.

Une trousse d'écolier par Mme Dunosier, rue de l'Ancienne-Poste, remis à sa propriétaire.

Une somme d'argent devant le Palais de Justice, par M. Prichonnet Emile, rue Rolland Garros.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme et une carte de pain, par Mme Volle, 23 bis, boulevard Chanzy, remis à son propriétaire.

Un gant de femme, par Mme Gagnon, rue Beauferrier.

Un dessus de voiture, par Mme Philippon, rue St-Martin.

Un tisonnier pour gazogène, par Mme Luccantoni, 44, cours Alsace-Lorraine.

Un sac à provisions, par M. Tierce Gaston, rue du Périgord.

Une boucle d'oreiller, par Mlle Carton Simone, demeurant à la Conne.

Un canard de Barbarie, par M. Vogel Pierre, 3, rue de la Brèche.

Un portefeuille contenant divers papiers au nom de Dupré Roger, par Mlle Lacour Henriette, 4, Grand'Rue.

Un sac à provisions contenant une paire de chaussures de feutre et divers objets, par le jeune Barnagaud Lucien, au Pont-Roux.

Une pochette avec initiales, au Cinéma Cyrano, par M. Gean, gardien de la paix.

Déclarations ont été faites au Commissariat de Police, bureau des épaves.

Concours dans les P. T. T. — Un concours pour le recrutement de 2.000 commis masculins des P. T. T. sera ouvert au chef-lieu de chaque département, le 25 avril 1944.

Pourront être autorisés à prendre part aux épreuves, les postulants reconnus physiquement aptes à l'emploi et âgés de 17 ans au moins et de 25 ans au plus dans le courant de l'année 1943, sauf prorogations prévues, notamment pour charges de famille ou services militaires.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 5 juin 1944 au soir.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser à la Direction des P. T. T. de leur département.

Fête Nationale des Mères. — En accord avec la Municipalité, l'Union Familiale en organise la célébration officielle avec le programme suivant :

10 h. 30, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts;

11 h., Office religieux à l'église Notre-Dame et au Temple;

15 h., au Collège de garçons, remise des diplômes aux Mères Médaillees de la Famille Française, promotion juillet 1943 et janvier 1944.

15 h. 30, goûter des enfants.

Nous rappelons que pour participer au goûter, il est absolument nécessaire que les enfants soient inscrits à l'avance au Secrétariat de l'Union Familiale, rue Lakanal, ou à la Permanence du Mouvement Populaire des Familles, rue des Fontaines.

Closure des inscriptions vendredi soir 19 mai, dernier délai.

Cinéma Cyrano. — Jeudi matinées, 14 h. 30 et 17 h. Samedi, 14 h. 30 et 17 h. Dimanche, 2 matinées, 14 h. 30 et 17 h. Un grand film français réaliste et émouvant, *Le Val d'Enfer*, avec Ginette Laurin, don... la som... collecte... en ai...

Au Théâtre. — C'est jeudi, à 15 heures, que fut présentée au public bergeracois, par l'Ecole de Dramatique, la pièce en trois actes de Fabienne, de Mlle Claude Sorey, jouée au profit des orphelins de la guerre.

Cette matinée remporta un succès éclatant, grâce au concours d'artistes très connus et si souvent applaudis. Mlles Annettes Daurade, Simone Rousseau, Michèle Chaze; MM. Jean Rousseau, Michel Belmont, etc.

Au nom de tous les malheureux enfants dont les parents ont disparu dans les tourments, nous adressons à nos organisateurs et aux interprètes de cette belle manifestation artistique l'expression de notre profonde gratitude.

Obsèques des victimes de l'agression aérienne. — Les obsèques de Mlle Christiane Barbier, 20 ans, et de trois travailleurs chinois, victimes du bombardement du 14 mai, ont été célébrées le mercredi 17 à 9 h. 30.

Dans la très nombreuse assistance qui suivait les cortèges, on remarquait M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Bergerac, un représentant du Ministère des Colonies, un représentant à Saint-tropez d'opération, le Conseil municipal et diverses délégations.

Après la cérémonie religieuse à la chapelle de l'hôpital, les corps des deux indochinois furent inhumés au cimetière protestant et celui de Mlle Barbier au cimetière Beauferrier.

Les corps de Mme Niolle, 40 ans, et de M. Soulier, 26 ans, autres victimes du bombardement, avaient été transportés lundi matin dans leurs pays respectifs.

Pharmacie de service. — Dimanche 21 et lundi matin 22, pharmacie Vincent, avenue Pasteur.

Répartition de sulfate de cuivre et de soufre. — Le contingent de soufre noir très réduit, a été mis à la disposition du département. Conformément aux instructions reçues, il a été attribué exclusivement aux vignobles produisant des vins d'appellation contrôlée. En raison de la faible importance des quantités disponibles, une répartition générale n'a abouti, en effet, à des distributions intimes, sans profit pour personne.

Les viticulteurs intéressés doivent s'adresser d'urgence à leur syndicat pour lui faire connaître le fournisseur auquel ils désirent s'approvisionner.

Les personnes qui ont livré des taux cuivreux en échange de sulfate de cuivre peuvent percevoir des matricules leur attribution en s'adressant au fournisseur auquel ils ont obtenu leurs bons.

Les besoins pour cet échange ont été absorbés la majorité des disponibilités il ne pourra être prévu qu'une répartition générale, sur la base d'un maximum de 5 kilos de sulfate de cuivre par hectare de cépages français.

que les contingents de produits chimiques nous auront été notifiés, nous adresserons aux syndicats de la corporation paysanne les instructions relatives à la répartition.

difficultés actuelles de transport, il faut d'ailleurs prévoir que ces besoins ne pourront être satisfaits que très partiellement à la disposition des viticulteurs.

L'INDEPENDANT

Tribunal Correctionnel

Audience du 11 mai 1944

Pour concubinage notoire. — Georges Boiserie, 45 ans, ou tivateur à Gageac-Rouillac, est condamné à un mois de prison et 1.200 fr. d'amende.

Abandon et complicité. — Jeanne Lahaille, épouse Girard, 36 ans, manœuvre à Bergerac, six mois de prison, et Clémentine Doussot, épouse Vaudot, 57 ans, maoutentionnaire, 8 mois.

Vol. — Pierre Gravière, 23 ans, cultivateur à Montzeau, un mois avec sursis, J. Dumontell, 22 mois, cultivateur à Villetfranche-de-Longchapt, six mois par défaut. Emile Chassaïgne, 45 ans, domestique à St-Pierre-d'Eyraud, 15 jours avec sursis.

Abus de confiance. — Fernand Delmontell, 24 ans, ex-surveillant de la prison de Mauzac, de Tremolat, un mois par défaut.

Abatage de bois et vol. — Pierre Egler, 53 ans, teneur à Saint-Marcel, 300 fr. d'amende.

Coups et blessures. — René Plantey, 34 ans, cimentier à Périgueux, et Serge Louis 38 ans, employé à la P. N. de Bergerac, chacun 300 fr.

Incendie par imprudence. — Taviata Romanosky, 39 ans, sans profession, de Beleyme, 600 fr. d'amende.

Défaut de déclaration. — Pour défaut de déclaration de la propriété d'un camion, Roger Farces, 32 ans, cultivateur à Cause-de-Clérans, 200 fr. d'amende.

Défaut de renouvellement de carte d'identité. — Turki Nazarioa, née Balderal 53 ans, cultivatrice à St-Géry, et Coser Casimirio, 52 ans, cultivateur à Monterrand, 200 fr. d'amende chacun.

Abus d'autorisation de circuler. — Honoré Brunet, 32 ans, chauffeur à Couze-St-Front, 600 fr. d'amende avec sursis.

Détention illicite. — Pour détention illicite et usage frauduleux de carte de tabac, Alice Bult, épouse Metye, 37 ans, journalière à Paleyrac, 600 fr.

Infraction au décret du 6 avril 1942. — Victorine Reinaud, 19 ans, nomade à Eymet, 8 jours de prison.

Abatage clandestin. — Vente de viande sans tickets et hausse illicite, Roger Farges, 33 ans, cultivateur à Cause-de-Clérans, 2.400 fr. d'amende et saisie de la marchandise, Roger Millac, 26 ans, bûcheron à Bergerac, également 2.400 fr. d'amende et saisie.

Infraction à la loi du 4 septembre 1942. — Récupération de la main-d'œuvre : Pierre Messager, 20 ans, de St-Séverin, 300 fr. d'amende par défaut.

Infraction à la loi sur l'allocation des vieux travailleurs — Elie Secousse, 77 ans, travailleur agricole, de Bergerac et Anne Secousse, née Benard, 75 ans, chacun 600 fr. d'amende avec sursis et Emile Erard, ingénieur, 60 ans, du Bouscat, 200 fr. avec sursis.

LA CARTE DU COMBATTANT

1939-1940

Les combattants de la guerre 1939-40 qui désirent être fixés sur leurs droits à la Carte du Combattant ont intérêt à lire la brochure : Les Droits des Combattants, contenant toute la législation qui les concerne, notamment sur les pensions, décorations, secours, allocations diverses, etc., et les victimes civiles et militaires.

Cette brochure est en vente à l'Amie Française, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e), au prix de 15 fr. (Envoi par poste contre mandat de 16 fr. 50). U.C. Postal : 2061 81, Paris.

LOTERIE NATIONALE

16^e Tranche 1944

Table listing lottery numbers and prizes for the 16th tranche of 1944. Columns include 'Les numéros se terminant par' and 'gagnent'.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Wozniak Gérard, place Bellegarde. Lencou Chantal, place Bellegarde. Schœttel Jean-Jacques, av. Calmette. Josselin Guy, rue de l'Intendance. Fileysant Bernard, place Bellegarde. Saintoin Alain, rue La Botte. Berthoumeyrou Régine, rue Anatole France.

MARIAGES

Lhermitte Pierre, employé de bureau, de Creysse, et Marie-Thérèse Bunde, ouvrière d'usine, de Bergerac. Schneff Michel, ouvrier tailleur, de Bergerac, et Odette Tréville, vendeuse, de Bergerac.

DÉCÈS

Nguyen Sy Huan, 32 ans, av. Calmette; Cavazout René, 35 ans, av. Calmette; Pimouget Hermine, veuve Chavancier, 63 ans, s.p., au Sauvour; Morel Pierre, 77 ans, s.p., rue Maréchal Joffre; Rigaudie Paul, 37 ans, coiffeur, av. Calmette; Fayolle Jean, 85 ans, s.p., au Libraire; Chancelaume Marie, veuve Raymond, 86 ans, s.p., rue G. Clémenteau; Veyrier Julien, 78 ans, ex-entrepreneur, av. Pasteur; Giacobbe Bernadette, enfant, av. Calmette; Lemarie Véronique, épouse Noble, 41 ans, employé à la Poudrerie, av. Calmette; Soulier René, 27 ans, employé à la Poudrerie, av. Calmette; Barbery Marie, 22 ans, employée à la Poudrerie, av. Calmette; Ha Hain Nam, travailleur indochinois, av. Calmette; Nguyen Van Chan, travailleur indochinois, av. Calmette; Fretier Marie, veuve Villereux, 82 ans, rue Valette; Martin Jeanne, veuve Saudou, 79 ans, s.p., rue Diderot.

Les Sports

AVIRON

L'entraînement se poursuit sans trop d'activité. Nous avons noté trois grandes sorties : le « quatre seniors », un « quatre outrigger » et un « deux » formés d'éléments cadets. Qu'attendent donc les autres ?

Nous sommes heureux d'apprendre que Gaston Marchal est revenu parmi nous. Il est arrivé lundi soir dans notre vieille société. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Tous les membres qui pratiquent le sport du « bout de bois » sont priés de se rendre dimanche matin au garage.

BENJAMIN.

Le Secrétariat du Sport Nautique informe tous ses membres actifs de ce qui suit :

Tous les rameurs et barreaux au-dessus de vingt ans sont priés de faire parvenir d'urgence le numéro de leur carte sportive. Les rameurs et barreaux de moins de vingt ans doivent fournir leur carte sportive et leur brevet sportif national. Ceux qui ne possèdent ni l'un ni l'autre sont priés de se faire inscrire immédiatement. M. Farjanel, gardien du garage, est à leur disposition tous les soirs au garage de la société.

En outre, nous informons tous les membres que Gaston Marchal sera présent à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 21 mai, à 10 heures, au garage.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Marceau FEYRY.

ESCRIME

Dimanche prochain, 21 mai, les Cadets se déplaceront à Libourne, où ils rencontreront, en match défi, les réputés escrimeurs libournais.

Un match à l'épée opposera l'équipe champion de France : Brethous, Calamel et R. Legendre, renforcés de J. Legendre et Ondet, à une équipe des Cadets composée de Gastesoleil, Ceretti, Sabeau, Breton et Bussière. Sur le papier, les Libournais sont nettement favoris et opposeront une formation homogène à nos compatriotes. Ces derniers mettront tout en œuvre pour se comporter dignement et, sans prétendre à une victoire, ils ont bien l'intention d'obliger leurs adversaires à s'employer à fond.

La rencontre sera précédée d'un match de fleuret opposant les juniors libournais aux juniors bergeracois.

L'équipe de Cadets est la suivante : J. Doris, R. Coicaud, Duverneuil, Ley, Nouailhan, Theuret, Rigai, R. Coicaud, qui vient d'enlever le titre de champion du Limousin épée et fleuret des moins de 20 ans, vaudra confirmer ses précédentes victoires, et toute l'équipe a le moral pour remporter la victoire.

ACHAT MEUBLES ANCIENS ET MODERNES VENTE ECHANGE

Maison V^o GOT E. BENOIST Gondre, Successeur 11, rue Mounet-Sally, BERGERAC Location Téléphone 652

Maire de Bergerac fait... à la population bergeracoise... de solidarité de la commune... dont le maire lui a fait par... somme de 875 frs. résultat... collecte faite à Faux et destinée... en aide aux sinistrés de Ber...

acte de générosité ira droit au... habitants de notre ville, qui... certainement se joindre à... pour remercier la commune...

vice de garde nocturne... N.C.F. — Le Maire de Ber... officier de la Légion d'honneur... maître à ses administrés qu'à... lundi 22 mai prochain, toute... de tour de garde ne sera... pour cause de maladie que... d'un certificat délivré... Médecin-Inspecteur adjoint de... à Bergerac.

site médicale, pour les requis se... inaptes, aura lieu tous les lun... à 16 heures, au Dispensaire... ent, avenue de Verdun... cas de malade alité, ne pas... d'avoir le service compétent... rie, dès réception de l'ordre de... on individuelle.

ours National. — A une... où la charité publique est si... sollicitée, il convient de mon... appels ne sont pas tou... en vain.

ainsi qu'au cours de la dernière... d'hiver, les sommes recuei... Saint Laurent des Vignes au... Secours National atteignent... France, résultat magnifique qui... aligner.

dernier cette commune s'était... née par le versement d'une... importante, ainsi que par une... de légumes qui avait rapporté... 1/2 de denrées diverses... population de Saint-Laurent... trouve ici avec nos félici... nos remerciements les plus... ainsi que le Comité local du... National, à la tête duquel M... déploie toujours une activité et... uement inlassables.

L'ARRONDISSEMENT

MONZIE-ST-MARTIN

nos prisonniers. — A... du mariage de M. René Cou... Mile Odette Rebière, une... faite à la mairie qui rapporta... naissance de son fils Jacques... M. Plunian a remis à M. le... somme de 500 francs.

union du Syndicat de la Cor... paysanne, une quête rapporta... 3.700 francs. ... du Monteil, a remis ces... 5.000 fr. à M. Sarazac... coup d'autres dons ont été faits... l'occasion des Arlots. ... prisonniers auront ainsi bon... de colis gratuits.

COLOMBIER

t subite. — Le 12 mai, vers... au lieu dit « Terre-Male »,... de Colombier, dans un fossé... onte nationale, fut découvert le... un cycliste de forte corpulence... en des papiers trouvés dans... des poches permit l'identifica... s'agit d'un sujet portugais Ri... anobél, 44 ans, marié, domicilié... de-Pile. Le docteur Goutte... d'assigees, conclut à une mort... causes naturelles.

Fondres, Demi-Mulds Cuves, Barriques EN LIVES BLANCHE ET ROUGE Tonnellerie DE SA CONTE Route de Pombonne, BERGERAC Téléphone 608 Achète tartre blanc et rouge

FOOTBALL

Lundi 22 mai, à 18 heures, aura lieu un grand match de propagande: Bordeaux Guyenne: équipe fédérale professionnelle, demi-finaliste de la Coupe de France 1944, contre Bergerac.

RUGBY

C'est le 21 mai qu'aura lieu à Lalinde une sensationnelle rencontre de rugby opposant la toute première équipe de l'U. S. Bergeracoise à une sélection Centre-Lalinde.

Bien que Bergerac doive fournir le vainqueur, nous pensons que la Sélection fera mieux que se défendre; nous disons même qu'elle pourrait provoquer des surprises.

Nous sommes assurés que le public se rendra en foule à Lalinde pour assister à cette rencontre, dont le but est très louable: servir la cause sportive et alimenter la caisse d'entraide de nos chers prisonniers.

M. Paul Chastand, Consul général de France, à Vichy (Allier), M. Charles Chastand, Ingénieur agronome, à Faux (Dordogne) et leur famille, ont la douleur de vous faire part du décès de leur père

Monsieur Gédéon CHASTAND

Pasteur en retraite

décédé à Montauban (Tarn-et-Garonne), le 6 mai 1944, à l'âge de 85 ans.

La cérémonie a été présidée, le 8 mai, à la Chapelle de la Maison de Retraite protestante, par M. le Pasteur Benoit-Bergis et l'inhumation a eu lieu, au cimetière de Montauban, dans le caveau de famille.

Hôtel Montpensier, Vichy (Allier) Domaine du Petit Toar, Faux (Dordogne).

Chaussures de Limoges

58, Rue Neuve — R. BURÉ, CHAUSSURIER
Série pour la Classe
Série pour la Marche
Série pour l'Appartement

A VENDRE poste T.S.F., voiture et lit enfant. Visible de 12 à 13 h. 30. Ad. 108, rue Neuve. 367

A VENDRE vélo-moteur Terrot, très bon état. Laroche, rue Jean Nicot, Bergerac, de 18 à 14 heures. 368

POSTE de T.S.F., 6 lampes, toutes ondes, état neuf à vendre. Marty, rue Péchadargue, Bergerac. 369

A VENDRE voiture pour malet, harnais. Marty, Bas-Boyer, Lauquais (Dordogne). 368

LICENCE de courtage en produits agricoles, à vendre. Mourlet, 21, rue des Carmes. 370

A VENDRE voiture enfant, bon état. S'adresser 108, rue Neuve. 371

A VENDRE lit fer, sommier métallique, avec couchés, 2 tables rondes. Ad. 54, rue Thiers. 372

ON DEMANDE pour le 8 septembre, ménages agricoles connaissant culture de la vigne, pour Bouillagues et St-Perdoux. Bonnes conditions. S'adr. Chambaud, 6, rue Aristide Briand, Mussidan. (O.D.T., n. 484). 340

A VENDRE Issigeac, petite maison bordure route avec jardin. Galibert, immeubles, Issigeac 337

AFFERME propriété 22 hect., polyculture, élevage, terres pour cultures maraichères. Fermier devra amener partie bétail. Bordes, Borie de Thebes, Monsac. 341

La plus brillante des Carrières vous sera réservée si vous apprenez la **Comptabilité** par correspondance, brochure explicative n° 32 X sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi. Cours T. F. J., 65, rue de la Victoire, Paris (9^e). 301

POUR VENDRE OU ACHETER

Maisons, propriétés, terrains, fonds de commerce. Adressez-vous à l'Agence Bergeracoise, 21, rue des Carmes (place du Jardin-Public). Tél. 602. 274

PROPRIÉTÉS, maisons à vendre, dré à des prix raisonnables en ville ou à la campagne. Nombreuses affaires. Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 205

A CÉDER à moitié profit, quelques iriales pleines ou suivies de leurs petits et quelques gros porcelots: André Normand, Lansade, par Prigonrieux. 115

A VENDRE ruches à cadres modernes, bon état, Daudant-Blot-Layens, Chouet, vins, Gardonne (Dordogne). 352

A VENDRE maison 5 pièces, avec cour et grand atelier. S'adr. 3, rue de l'Alma. 364

DEMANDE métayers, 2 personnes pour 8 septembre, pour propriété vigne et polyculture, 16 kil. Bergerac. Ecrire avec références: F. A. de Gérande, 46, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac. (O.D.T., n° 500). 366

MÉNAGE domestiques agricoles, mari granger, demandé pour septembre. Bons salaires et pension premier ordre. Lavergne, propriétaire, Monbazillac. (O.D.T., n° 499). 359

A VENDRE buffet 4 portes chêne. Mangin, r. St-Clair. 360

ÉLEVEZ DES ABEILLES

L'ABIGLIOL peuplera, développera, conservera votre rucher. L'ABIGLIOL est indispensable pour vos manipulations. Résultats garantis par 13 années d'expériences. (Méfiez-vous des imitations. Exigez la signature Paul BOYER en fac-similé). M. G. ROUSSEL, 54, rue Gambetta, Condom (Gers). 361

A VENDRE 1 lot de bois pour construction S'adr. Dupuy, La Chaumière, rue Anatole France. 353

A VENDRE Buvette avec matériel et construction démontable. S'adr. Dupuy, La Chaumière, rue Anatole France. 354

A VENDRE poste T. S. F., 7 lampes cell magique, toutes longueurs d'ondes, en bon état. José Garcia, Hôtel Chêne-Vert, Bergerac. 356

Direction des Domaines de Périgueux (Téléphone 602)

Vente aux Enchères Publiques

- I. A St-Médard d'Excideuil, le 30 mai 1944
1 camion RENAULT A.D.H., 2 t 5.
1 moto ROYAL ENFIELD.
1 moto TRIUMPH.
- II. A Saint-Astier, le 31 mai 1944.
1 tourte RENAULT K. Z. 14.
- III. A Bergerac, le 1^{er} juin 1944.
1 camionnet gazogène LATIL MIE, 1 000 kg.
1 camion gaz de ville RENAULT Y. F.A.B., 3 t. 5.

Notice sur demande.

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e Edouard HERTZOG, notaire à Bergerac, le cinq mai mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Bergerac le onze mai mil neuf cent quarante quatre, folio 46, n° 324, par le receveur qui a perçu les droits. Monsieur Henri PLATON, cafetier, et Madame Henriette LAKEBIÈRE, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, place Gambetta.

Ont vendu à Madame Mauricette AURIGNAC, sans profession, épouse de Monsieur Gabriel VEYRENC, demeurant ensemble à Bergerac, route de Lalinde.

Un fonds de commerce de café exploité par eux à Bergerac, place Gambetta, connu sous le nom de CAFÉ GAMBETTA, autrefois CAFÉ DE PARIS, et comprenant l'enseigne, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation du fonds, la grande licence, et le droit au bail de l'immeuble dans lequel le fonds est exploité.

L'entrée en jouissance est fixée au premier juillet mil neuf cent quarante-quatre.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire, à Bergerac, dans les vingt jours de la seconde insertion.

L'insertion prévue par l'article 31 de la loi du 29 décembre 1926, paraîtra au Bulletin annexé du Journal Officiel. Pour première insertion.

Signé: Edouard HERTZOG.

Prostatiques vos misères s'apaiseront

Les envies fréquentes et les difficultés d'uriner, les brûlures du canal, les élanements s'irradiant jusque dans le périnée, s'apaisent généralement sous l'influence des Dragées de Magnogène et des Suppo-Magnogène, une des formes très efficace du traitement magnésien. La prostate est le plus souvent décongestionnée, la vessie se vide mieux, le malade ne se relève plus aussi souvent la nuit. La fatigue générale fait place à une sensation de bien-être. Chez les opérés, les Dragées de Magnogène améliorent le fonctionnement de la vessie et favorisent le retour des forces. Toutes Pharmacies. Visa n° 1077 P-7767.

L'Administrateur-Gérant: R. TAILLANDIER.

Etabls DURAND-BARJEAUD BERGERAC

Les actionnaires de la Société anonyme des Etablissements DURAND-BARJEAUD, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au local, pour le dimanche 11 mai prochain, à 15 heures (heure légale).

ORDRE DU JOUR:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration;
- 2. Rapport des Commissions d'Impôts et de Révision des Comptes;
- 3. Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes;
- 4. Fixation du dividende;
- 5. Quitus aux administrateurs;
- 6. Fixation du prix de rachat des actions;
- 7. Renouvellement d'administrateurs.

Nota. — L'Assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins dix actions.

Tous les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à cinq peuvent pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un tiers, se faire représenter par l'un d'eux ou par un tiers de l'Assemblée muni d'un pouvoir.

Etudes de M^e Jean RIGALLAUD, notaire à Saint-Front de Mulsidan, et de M^e André LAPLAGNE, Mussidan.

Adjudication Volontaire

MAISON D'HABITATION

Composée d'une cave et rez-de-chaussée, avec cour, pièces et une cuisine, comprenant deux pièces, avec terrasse, et ces diverses, puits avec pompe.

Jardin avec Vignes et Arbres Fruitiers

Le tout formant un bloc sis à Mussidan, rue de Verdun, contenant une superficie de 1 900 mètres carrés au plan cadastral de la commune de Mussidan, sous les n° 330 et 331 section B.

Dépendant de la succession de M^l François-Jules CHERRE.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e RIGALLAUD, le 30 mai à 14 heures, en un seul lot, la mise à prix de 90.000 francs.

Le cahier des charges sera communiqué à l'adjudication. Les meubles ci-dessus décrits sont en l'étude de M^e RIGALLAUD pour être consultés.

Ces immeubles seront vendus en bloc aux enchères publiques, offrant et dernier enchère, à la finction des lieux.

Seules les personnes munies d'une autorisation préfectorale prévue par l'article 17 de la loi du 16 novembre 1940 peuvent acquiescer à l'adjudication.

Pour visiter, s'adresser à M^e RIGALLAUD, les lundi et vendredi, à l'après-midi.

CHARGEURS A

Tous voltages, tous ampères, en indiquant caractéristiques, accés à charger. Fixation rapide de livraison que nous pouvons faire. 7, de Beaurepaire, Paris-Nord.